

217C0419
FR0010540740-DIV06

10 février 2017

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

EURO DISNEY S.C.A.

(Euronext Paris)

Le 10 février 2017, la société The Walt Disney Company a annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée qu'elle envisage de déposer visant les actions de la société EURO DISNEY S.C.A¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres concernés sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé le 10 février 2017 par la société The Walt Disney Company.